

GÉOTHERMIE PROFONDE

Cinq recours contre le projet de Fonroche

Dans un communiqué envoyé jeudi après-midi, Cécile Delattre, maire d'Oberhausbergen, prend note de la position des services de l'État, suite aux incidents sismiques sur le territoire de l'Eurométropole les 12 et 13 novembre.

« Dans ce contexte, l'opposition unanime des membres du conseil municipal d'Oberhausbergen a un nouveau projet de géothermie profonde, à l'extrême nord du ban d'Eckbolsheim mais à proximité immédiate d'infrastructures publiques et d'habitations individuelles d'Oberhausbergen, voit sa justification encore renforcée », indique le texte.

« Pour mémoire, pas moins de cinq recours sont intentés par la commune d'Oberhausbergen pour contrer ce projet industriel, également porté par le groupe Fonroche, à savoir :

- un recours contre l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture des travaux miniers de forages géothermiques, de stimulation hydraulique des puits et des tests ;

- un recours contre deux délibérations de l'Eurométropole de Strasbourg portant sur l'acquisition de parcelles, dans la perspective de mettre ces terrains à la disposition du groupe Fonroche (modalités non spécifiées) ;

- un recours contre l'arrêté préfectoral accordant à GEO-

ECK un permis de construire une usine géothermique ;

- un recours contre l'arrêté préfectoral enregistrant l'installation de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air de la société GEOECK à Eckbolsheim au titre du Livre V, titre 1^{er} du Code de l'Environnement (ICPE) (installation classée pour la protection de l'environnement) ;

- un recours enfin contre l'arrêté ministériel prolongeant le permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques à haute température, dit "permis de Strasbourg" accordé à la société Fonroche Géothermie le 10 juin 2013. »

« Certaines de ces actions sont à hauteur d'appel (Cour Administrative d'appel) voire de cassation (Conseil d'État). »

« La commune d'Oberhausbergen, poursuit le communiqué, est solidaire de l'objectif affiché par les instances de l'Eurométropole de Strasbourg tendant à 100 % d'ENR à l'horizon 2050. Cette visée ne doit cependant pas se concevoir sans garanties totales en matière de sécurité. À ce titre l'emplacement envisagé pour un nouveau site de forages à plus de 4 kilomètres sous terre, en limite d'Oberhausbergen, est à reconsidérer en ce qu'il jouxte des constructions et des équipements publics. »

L'engager de l'

Un accord-cadre a été signé mardi à Paris par la Garde des Sceaux Nicole Belloubet avec une trentaine de partenaires – organes ministériels, collectivités, entreprises chargées d'un service public, bailleurs sociaux, grandes associations caritatives –, en présence de Robert Herrmann.

Il y a près de vingt ans, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg décidaient, par un acte fort, de mobiliser d'importants moyens financiers et humains au bénéfice du travail d'intérêt général, de la réinsertion socio-professionnelle et de la prévention contre la récidive. Dans ce laps de temps, plus de 3 000 personnes auront ainsi bénéficié de ce dispositif dynamique et innovant, qui place Strasbourg au rang des collectivités françaises les plus performantes en la matière.

Moins d'un an après la création de l'Agence nationale du travail d'intérêt général (TIG),

un accord di à Par Sceaux l une trent organes tés, entre service pu grandes a –, en pré pole de S pour l'oc dent, Rob

■ **Facilite personne travail gr collectivi**

Cette c l'État per cueil de p ser un tra la collect ainsi le L'agence ser de 18 30 000 pl Les magi tage incit ne de TIC à une co nement.

STRASBOU

« Un siècle de bâti de la Neu

Une conférence intitulée

ques far